

# L'ACILOT

## Abonnement :

Un an . . . . . fr. 2,50  
Six mois . . . . . » 1,30

## JOURNAL HEBDOMADAIRE

Si l' Dodaine desbourd'rou  
Tout Nivelles périrou.

## ANNONCES :

Ordinaires, 10 centimes. — Judiciaires, 25<sup>me</sup>.  
Réclames, 50 centimes (la ligne).

**ON TRAITE A FORFAIT.**

### LA NOUVELLE SALLE DE FÊTES.

Nous avons examiné, cette semaine, les plans de la nouvelle salle de fêtes et nous allons essayer d'en faire une courte description.

La façade principale de l'édifice s'étend à front de la rue de Charleroi; trois grandes portes donnent accès à une salle des pas perdus au fond de laquelle se trouve le vestiaire; deux grands escaliers entièrement distincts, disposés de chaque côté de l'entrée conduisent à la salle principale.

Cette salle, de forme carrée, mesure 16<sup>m</sup>50 de côté; mais l'espace occupé par la scène et la disposition des galeries qui l'entourent lui donnent plutôt un aspect rectangulaire.

Les galeries latérales ont une largeur de 3 mètres et sont garnies de deux rangées de bancs fixes, disposés en gradins. Les deux grands escaliers se continuent jusqu'au niveau de ces galeries et donnent accès à celles-ci, de façon que le public ne se trouve pas, comme au Waux-Hall, en communication directe avec la partie principale de la salle.

L'espace situé sous ces galeries est surélevé de deux marches, dont la première est assez large pour pouvoir y installer aisément une chaise; cette disposition est très heureuse, car elle permet de limiter l'espace réservé aux danseurs et elle a surtout l'avantage de mettre à l'abri les mères de famille, qui, assises autour de la salle, étaient continuellement bousculées.

La scène est beaucoup plus vaste que celle dont disposent aujourd'hui nos sociétés; elle a 16<sup>m</sup>50 de largeur sur 8<sup>m</sup>50 de profondeur.

Le plafond sous les galeries est plat, tandis que la partie centrale de la salle est recouverte par quatre surfaces courbes se coupant à vive arête; à leur intersection, c'est-à-dire au sommet, doit se trouver un grand *sun-burner*, qui, avec des candélabres appliqués aux colonnettes des galeries, servira à l'éclairage de la salle. Ce *sun-burner*, placé directe-

ment sous une large cheminée en tôle, aura aussi pour effet de déterminer une ventilation active et rapide, sans cependant incommoder les spectateurs.

Parlons maintenant des dépendances de la salle, qui font absolument défaut au Waux-Hall et qui, dans le projet actuel, ont été traitées avec tout le soin désirable.

En premier lieu, il convient de placer le buffet; au lieu d'avoir, comme aujourd'hui, un réduit bas et étroit, où quinze personnes peuvent à peine trouver place, le public pourra disposer d'une vaste salle de 15 m. de longueur sur 4<sup>m</sup>20 de largeur, placée dans le sens de la longueur de l'édifice et au même niveau que la grande salle, quoique entièrement séparée de celle-ci. Le buvetier aura à sa disposition un emplacement de 4 m. sur 3<sup>m</sup>30, avec un escalier spécial donnant accès à une cave isolée où se trouveront les vins, la bière et autres provisions.

Un cabinet de toilette est ménagé à l'autre extrémité du buffet, contre la façade de la rue de Charleroi.

Sous le buffet lui-même, se trouve un couloir de 3<sup>m</sup>30 de largeur allant de la rue des Brasseurs à la rue de Charleroi; ce couloir s'élargit à la partie centrale sur une longueur de 12 m. et communique par deux portes avec la salle des pas-perdus. Il est réservé aux personnes qui se rendront en voiture à la salle de fêtes et pourra même servir, en cas de mauvais temps, d'entrée principale au public.

Sous la salle, près du vestiaire, se trouve le carolifère, avec deux places contigues pour le charbon. Ce carolifère répandra sa chaleur dans la salle par des grilles en fonte disposées sous la première marche qui court le long de la partie centrale de la salle à l'aplomb des galeries.

Une partie de l'espace situé sous la scène est réservée à la remise du matériel des pompiers avec une large porte donnant accès vers la rue des Brasseurs, tandis que l'autre partie

servira de dépôt aux décors que l'on pourra hisser sur la scène par une trappe ménagée dans le plancher.

Ceux qui ont affaire sur la scène n'auront plus, comme aujourd'hui, à traverser la salle; ce service se trouve entièrement séparé.

Contre la scène, dans l'angle formé par les propriétés de M. Mercier et de M<sup>me</sup> Dulier, s'élève une annexe à trois étages; la partie inférieure servira de dépôt de mobiliers: chaises, pupitres, etc.; la place au-dessus est réservée aux acteurs; puis, au niveau de la scène, se trouve une salle d'accord pour les musiciens; enfin, à la partie supérieure, sont ménagées trois loges pour les actrices; ces loges peuvent s'ouvrir sur un balcon muni d'une échelle en fer pour parer au danger en cas d'incendie.

Grâce à la construction spéciale de la salle et à l'heureuse disposition de ses issues, les dangers d'incendie ne sont plus à craindre: les murs sont en briques; l'ossature et la charpente de la salle ainsi que les colonnes sont en fer; la décoration intérieure est formée d'ornements en plâtre rapportés.

Cette pâle et courte description suffira, nous l'espérons, pour montrer tout le parti que l'architecte, M. Licot, a su tirer de l'emplacement mis à sa disposition: la nouvelle salle de fêtes fera le plus grand honneur à l'architecte dont nos concitoyens ont déjà, à maintes reprises, admiré le talent.

Nous terminons par un tableau comparatif de la surface utile des trois salles de notre ville:

		Mètres carrés.	
Waux-Hall	Rez de chaussée	180.50	} 265.20
	Galeries	84.70	
Cave du chapitre	Rez de chaussée	187.80	} 207.60
	Galeries	19.80	
Nouvelle salle	Rez de chaussée	316.25	} 454.25
	Galeries	138.00	

La nouvelle salle aura donc une surface utile deux fois plus grande que celle de la Cave

### LE « DIMANCHE DU GRAND FEU. »

La coutume de fêter le premier dimanche du carême a une origine très ancienne, si ancienne même qu'elle semble se perdre dans la nuit des premiers âges; on a même voulu la rattacher à l'une des grandes fêtes que les Druides célébraient vers l'équinoxe de printemps en faisant consumer d'immenses bûchers humains. D'autres y ont voulu voir plutôt une fête renouvelée des premiers temps de la conquête du christianisme sur les peuplades idolâtres et symbolisant le triomphe de l'ère nouvelle; il en est qui considèrent cet usage comme une mesure où l'hygiène pourrait bien être pour quelque chose: les Indous ne croyaient-ils pas à l'action régénératrice de ces feux périodiques, à un moment de l'année où tout entre en fermentation? Et les Celtes n'attribuaient-ils pas les épidémies qui les ravageaient, eux et leurs bestiaux, à des génies malfaisants qu'ils prétendaient chasser par ces grands feux?

Quelque hypothèse que l'on admette pour expliquer l'origine de cette coutume, il est un fait patent, c'est qu'elle est générale le premier dimanche de carême dans n'importe quelle contrée du pays roman: aussi

ce jour là, à la tombée de la nuit, partout l'horizon s'illumine de ces feux de joie.

Ces fêtes cependant se pratiquent avec de légères variantes selon les contrées; mais partout, ce jour là, le feu joue le grand rôle; on peut même se demander si ce n'est pas une réminiscence du jour où nos pères fêtaient et honoraient le feu qui était un de leurs dieux.

Au commencement de ce siècle, de grands bûchers de fagots et de paille s'élevaient encore, ce jour là, à Nivelles dans les rues, sur les places publiques et jusque dans les faubourgs. C'était un spectacle vraiment fantastique de voir les sarabandes exécutées par les masques autour des flammes; il en était de même dans la banlieue où les villageois faisaient des ronds à l'entour des flammes et dansaient, en chantant, au bruit du crépitement de l'incendie. De grandes ripailles aux restons marquaient la fin de ces réjouissances; mais une croyance voulait que nul ne pouvait en manger qu'après avoir compté sept grands feux.

Chaque ménage faisait un grand feu: un endroit prééminent était d'ordinaire choisi pour installer le bûcher, et de loin dans la nuit ces feux se voyaient d'un village à l'autre à plusieurs lieues à la ronde; c'est ce qui nous fait encore incliner à croire que cette coutume nous vient des Celtes, qui en établissaient sur les points les plus élevés, pour servir de

ralliement, en temps de guerre, aux différentes peuplades de leur race.

Riche ou pauvre, chacun faisait un grand feu selon ses moyens: les plus riches entassaient fagot sur fagot; les moins favorisés n'employaient qu'une perche, la plus longue possible fichée en terre, et au sommet de laquelle ils brûlaient quelques bottes de paille. Malheur à ceux qui n'en eussent point fait; *i n'arim' ni reussi din leu pums c'n'année là.*

De nos jours cette, coutume n'est plus aussi générale dans nos environs; en ville, elle a complètement disparu. Il y a encore des « grands feux » dans les campagnes, mais plus en aussi grand nombre qu'autrefois.

Il était d'usage dans nos contrées, ce jour là, que la grand' mère offrit chez elle un « petit régal » à ses enfants et petits enfants. La même coutume existe également dans le pays de Liège: mais là, c'est le grand père qui invite; on dit qu'on *r'vint magni l'pan di s' père* et l'usage des grands feux s'est là aussi perpétué, comme d'ailleurs dans toute la Wallonie. (1) Dans les Ardennes, les enfants vont de ferme en ferme, de maison en maison, demander de la paille et des fagots et à la *vesprée* allument un grand feu; alors on commence à manger les *woûtes*, sorte

(1) On dit à Buteurs: El djou du grand fen, o va sept heures long sept heures l'artche pou maindi du pain d' leu parints.

du Chapitre, et dans certaines circonstances (meetings ou autres réunions semblables), plus de dix huit cents personnes pourront y trouver place. CLIPOTIA.

## Boîte du Journal.

A anonyme. — Merci pour votre aimable obligeance, mais vous remarquerez que l'Actot fait le moins possible des coupures dans des ouvrages n'ayant pas trait, de quelque côté, à Nivelles ou à la langue et aux mœurs wallonnes.

## A DROITE ET A GAUCHE.

L'abondance des matières nous oblige à ajourner à huitaine la fin de notre article sur la question des eaux.

Le tableau de M. Levêque sera exposé, à partir d'aujourd'hui, dans une des salles de l'académie de dessin, rue de Charleroi.

Le public sera admis tous les jours, de dix heures du matin à midi et de deux heures à quatre heures de relevée.

L'exposition durera huit jours. — Entrée libre.

Séance du Conseil communal du jeudi 27 février 1890, à 3 1/2 heures de relevée.

### ORDRE DU JOUR :

- 1<sup>o</sup> Projet de nivellement des rues avoisinant le nouveau Palais de Justice.
- 2<sup>o</sup> Approbation de l'adjudication des travaux de construction d'une salle de fêtes.
- 3<sup>o</sup> Révision du tarif des droits d'abatage à l'abattoir.
- 4<sup>o</sup> Proposition de voter un crédit à titre de participation à la caisse de secours pour les ouvriers.
- 5<sup>o</sup> Dépêche de Monsieur le Gouverneur relative au crédit porté au budget pour la voirie vicinale.
- 6<sup>o</sup> Divers.

Plusieurs grosses branches des arbres qui entourent le lac de la Dodaine se sont brisées cet hiver; elles sont maintenant enfoncées dans la vase et les extrémités émergent au dessus de l'eau.

Il serait bien simple de les retirer au moyen de cordes ou d'autres engins; telle qu'elle se trouve aujourd'hui, cette pièce d'eau présente un aspect d'abandon regrettable.

Des Nivellois ont l'habitude de laisser le soir des brouettes sur les trottoirs de leur demeure; il arrive souvent que des passants, trompés par l'obscurité, vont buter contre ces obstacles et s'étendent sur le trottoir, au risque de se blesser.

Il serait utile que la police prit des mesures efficaces pour engager les propriétaires à chercher ailleurs une remise à leurs brouettes.

## Nécrologie.

Un estimable fonctionnaire de notre ville, M. H. FERON, vérificateur de l'enregistrement, vient d'avoir la douleur de perdre sa dame, décédée à Nivelles, le 15 de ce mois, à l'âge de 28 ans.

Un malheur non moins grand a frappé, la semaine dernière,

de rats qui diffèrent un peu des nôtres en ce qu'ils contiennent de la bouquette, ou farine de sarrasin. Cette coutume de manger des *voûtes* existe aussi dans le pays de Liège et de Verviers, où on les appelle des *vôtes*.

Le Dimanche du Grand feu porte différents noms, selon les contrées.

Dans les environs de Morlanwelz, on l'appelle le *fleureu*; là, c'est un mannequin de paille que l'on brûle en grande cérémonie.

Dans la Normandie et la Bretagne, c'est le *dimanche des Brandons*, parce que les paysans portent des torches enflammées en exécutant des danses du pays, mêlées de chants et de combats.

Dans la Picardie, on l'appelle le *jour du Behourdis*, c'est-à-dire jour de la *hour* (lance, jour de la joute) parce que le premier dimanche de carême, les paysans dansent dans les vergers, où sont allumés des feux de joie, tout en simulant des combats avec des bâtons ferrés.

A ce propos, je mettrai sous les yeux du lecteur, avec la traduction française, une vieille chanson picarde recueillie dans un manuscrit datant de 1649 et chantée dans les environs de Doullens, le *jour du Behourdis* :

### 1<sup>er</sup> COUPLET.

Al jour de Behourdis des près  
Le jour des Behourdis des près

une autre famille nivelloise : Madame veuve F. ENGLEBIENNE, née Colette HASNE, est décédée le 16 février, dans sa 53<sup>e</sup> année.

Jeudi soir nous apprenions la mort de Madame Floris ROULET, ravie à l'affection de son mari et de ses enfants, à l'âge de 60 ans.

M<sup>r</sup> et M<sup>me</sup> DAMSEAUX-STASSIN, viennent d'être cruellement éprouvés par la mort de leur fils MARCEL, décédé avant-hier, à l'âge de 6 ans.

Nous présentons à ces familles si cruellement éprouvées, nos compliments de condoléances les plus sympathiques.

## El savant èyé ses deux tchats.

In vi savant avout deux tchats,  
— Chaque es goût dsus c' mond' ci, mi n'aime ni ces biess' là. —  
Din-n-in coin, chacun n'un is avinn' leu gamelle  
Plein' dé bouin lait èyé d' mastelles.  
Quand v'nout l' nut', o les m'tout couchi  
Din-n-in guerni,  
Usqu' l' fésiment, tout à leu n'aiche,  
L' chasse aux soris, jusqu'au matin.  
Dè là s' trouver, is stinn' telmint binaiche  
Qu'à tout mounint,  
Pindint l' journée,

El vi savant, tout au dzeur des inotées,  
Trouvout ses tchats couchi d'vant l'huub' serrée.  
L' bréynn' à lind' l'âme, in rattuidant  
Qu'o leu drouff' l'huiche.

Pou l' malisse, à l' fin, ça dev'nout embêtant :  
Il avout beau leu d'ner dé l' buche,  
Chaque djou g'astout l' répétition  
Dè l'même tchanson.

Si bi qu' d'avant s' qu' au dzeur dé l' tiessé  
Dè l' belle musique dé ses deux biesses,

I fait in djou v'ni à s' maison  
In munusier, el grand Charlot :  
— Vos m' d'allez la fé, coumarâte,  
Sans lachi et tout vos plus râte,  
Deux traux dins l'huub' pou mes deux tchats :  
D'abord, in grand pou l' mere  
Et pau pus p'lit es djoune pass'ra. »

— « N'a ni danugi dé tant d'affaire,  
Lun pou les deux c'est bi n'assez ;

El petit pass'ra bi iusqu' l' grand a passé. »  
— « Djé n' l'intinds ni dainsi, respond-i l' fourt' cervelle :

Is ont tous les deux leu gamelle ;  
Pou les passatches, djé d'in vos deux ètout. » —  
Et j'aute à bi d'vu fé comme o li commandout.

Mais, comme i stout facile de l' cvère,  
El djoune tchat s'a servi du trau fait pou l' pu grand....  
C'est toudis l' vieu histwere

Dé tous les grands savant,  
Qui vyont bi dins l' ciel enn' mass' d'affaire  
Ey à leu pids n' vyont ni fourt avant.

CLIPOTIA.

## Les Aventures de Jean d' Nivelles, el fils dé s' père, par M. RENARD.

La troisième édition de ce livre charmant va paraître dans quelques jours.

Nous devons à l'obligeance de M. l'abbé Renard de pouvoir en entretenir, dès à présent, nos lecteurs.

Elle est bien « erdoublée » et « rassurée », cette édition qui confirme le dicton : *Au tweekième coup, o vivè les malisses.*

On avait adressé à ses devancières des critiques assez justes; on avait surtout reproché à la première certains traits dont le saveur toute wallonne — trop wallonne même — offensait les palais délicats.

Entor des abes j'ai tant ballé  
Autour des arbres j'ai tant dansé  
Que j'ay men sole desquerré  
Que j'ai mon soulier déchiré.

Trou la lrette  
Trou la liré.

### 2<sup>e</sup> COUPLET.

Per l'escorion l'ay ramassé  
Par l'empeigne je l'ai ramassé  
Au cordogne: m'en sus alle  
Chez le cordonnier je suis alle  
Ung piès descaux, l'autre cauché  
Un pied nu, l'autre chaussé.

### 3<sup>e</sup> COUPLET.

Dedens sa mocton l'ai trouvé  
Dans sa maison l'ai trouvé  
Jehammet li biu cordonnier  
Petit Jean le beau cordonnier  
Rassemelleras-tu men sole ?  
Rassemelleras-tu mon soulier ?

### 4<sup>e</sup> COUPLET.

La révérence il m'a tiré  
Il m'a tiré la révérence  
Ouida, ma covurette, men babé  
Mais oui, mon petit cœur, ma biche  
Vostre solé, j'y refrainy  
Je referai votre soulier.

### 5<sup>e</sup> COUPLET.

Et pou ço quantes vos batteray  
Et pour cela que vous donnerai-je  
Sur vos vesaites mignolet  
Sur votre mignon petit visage  
Je n'y potierai d'un doux boisé  
Je me paierai d'un doux baiser

L'auteur a fait son profit de ces critiques, mais il a eu le bon esprit de ne point pécher par excès de scrupule et il est resté ce qu'il était : un conteur familier, un Wallon plein de rondeur et de verve, un poète facile exprimant dans notre langue wallonne si simple et à la fois si imagée, des pensées et des sentiments empreints de la plus douce philosophie.

Nous reviendrons plus d'une fois sur ce poème que nous allons étudier, après l'avoir lu et relu, d'abord parce qu'il est à tous égards remarquable et puis parce que son héros, sa langue, son esprit d'une tournure toute particulière, en font une œuvre nivelloise, rentrant, comme telle, dans notre cadre.

Mais sans nous arrêter, pour le moment, aux détails de l'œuvre, nous voudrions rendre en quelques mots l'impression dominante que nous en a laissée la lecture.

Il semble que M. Renard ait voulu prouver, en écrivant *Jean d' Nivelles*, que l'on peut aborder tous les genres littéraires en wallon comme en français; il y a de tout dans ce poème: des récits épiques, des périodes lyriques, des tableaux finement tracés, des contes, des légendes, des traits satiriques, et à côté de pages burlesques, des pages d'une fraîcheur vraiment idyllique.

Quant à la langue, elle est alerte et vive; toujours gaie, toujours gauloise, elle donne à tous les vers du poème une allure dégagée et même — que M. l'abbé nous le pardonne — comme une teinte légère, oh ! bien légère, d'insouciant scepticisme.

Nous voudrions citer quelques exemples à l'appui de l'opinion que nous venons d'émettre sur *Jean d' Nivelles*; mais force nous est de nous borner et d'ajourner la petite étude que nous comptons faire de ce poème, accueilli jadis avec tant de faveur par le public wallon et par les critiques belges les plus autorisés.

STOISY.

## Actes officiels.

Un arrêté royal du 13 de ce mois accorde la médaille civique de 1<sup>re</sup> classe à M. Vandermalière, ex-professeur à la section normale de l'Etat et au collège communal de Nivelles, en récompense de services rendus pendant une carrière de plus de vingt-cinq années.

Nous félicitons vivement M. Vandermalière, ainsi que M. le professeur De Coster, qui a récemment obtenu la même distinction.

## FÊTES ET CONCERTS.

On peut se procurer des cartes pour la prochaine fête de la *Gavotte* chez les membres de cette société et notamment chez MM. J. Chantrenne, place de l'Esplanade; Declercq, rue de Mons; Hautain, faubourg de Mons; Dewamme et Gibert, Marché au bétail; E. Parmentier, rue de Soignies; Rousseau et G. Willeme, rue de Charleroi; Carte personnelle: fr. 1,50; carte de famille: fr. 6.

## FOLKLORE.

### Superstitions populaires.

#### LES HEUREUX SECRETS.

Un Nivellois nous a communiqué, récemment, une petite brochure sortant des presses de M. Louis Despret et intitulée, croyons-nous, le *Pain des pavvres*. (1)

Cette brochure, vieille d'une trentaine d'années,

(1) L'exemplaire que nous avons sous les yeux est détérioré et il ne reste du titre que les derniers mots : ... N DES PAVVRES.

Trou la lrette  
Trou la liré.

Il nous reste à signaler une singulière coutume encore en vigueur à Longueville, dans le pays de Wavre: le matin du jour du *grand feu*, les gars de l'endroit se réunissent et *s'en vont mèt' le fé d' sou liège*, c'est-à-dire vont planter une perche, surmontée d'une botte de paille qu'ils enflamment, au hameau de *Hèze*, dépendance de *Biez*. C'est le signal de la provocation au combat, qu'ils envoient à ceux de *Hèze*; alors commence une véritable bataille à coups de pierres, de frondes et de bâtons: la gendarmerie doit souvent intervenir et plusieurs combattants sortent meurtris de la lutte; les prisonniers sont ramènés au camp des vainqueurs et ne recouvrent leur liberté qu'après avoir payé force *tourneés*; à la tombée du soir, commentent les saturnales à l'entour des *grands feus*, pendant que l'on mange les *voûtes* arrosées de *vieille* (bière).

En rapprochant toutes ces coutumes, n'en vient-on pas à pencher vers la supposition émise plus haut, et à y voir une réminiscence des usages guerriers de nos pères les Celtes, quand, à la veille des combats contre les Romains envahisseurs du monde, ils allumaient de grands feux sur les hauteurs pour se rallier contre ceux qui, par la suite, leur ont imposé leur civilisation? M. DU COUR R'NAUD.

contient un assez grand nombre de prières et d'oraisons contre divers accidents ou infirmités.

Il y a quelques jours, nous en avons retrouvé une édition plus récente, intitulée : *Les heurieux secrets, trésor des ménages*, imprimée par M. Auguste Despret et contenant deux oraisons qui ne figurent pas dans la première brochure et qui d'ailleurs nous paraissent tout à fait modernes.

Avant d'aller plus loin, nous croyons nécessaire de répondre, une fois pour toutes, à un reproche que nous avons entendu formuler, cette semaine, contre nos recherches folkloriques.

Dans l'Aclet du 9 de ce mois, nous énumérions, à propos du tirage au sort, certaines pratiques superstitieuses encore en usage aujourd'hui.

Quelques lecteurs ont trouvé que nous n'aurions pas dû comprendre, parmi les *superstitions populaires*, des usages pieux tels que les pèlerinages et les oraisons à une intention particulière.

Nous n'aurions eu garde de le faire, si nous n'avions constaté que ces usages forment presque toujours la partie accessoire de toute une série de pratiques singulières, absurdes et incontestablement superstitieuses.

Je demandais dernièrement à un vieil Aclet ce qu'il avait fait pour prendre un bon numéro : il me répondit qu'il avait communiqué, après avoir récité trois fois la prière suivante :

« Seigneur, vous qui n'avez pas voulu que votre robe soit déchirée, Seigneur, ayez pitié de moi et exemptez moi du sort. » (1)

S'il s'était contenté de cela, c'eût été très bien ; mais il a eu soin d'enlever la manche gauche de sa chemise au ras de l'épaule et de tirer de la main gauche !

Pour se débarrasser d'un furoncle (clou), (2) il faut réciter trois Pater et trois Ave... et avoir soin d'ajouter : « Bondjou, clau ! a rvwër, clau !

Si l'on est affligé de verrues (ou porreaux), il suffit de dire cinq Pater et cinq Ave... et de mettre en terre des couennes de jambon (3). Quand elles sont pourries, les verrues ont disparu !

Il est clair que les personnes croyant à l'efficacité de pareils remèdes ont confiance dans la pratique ridicule comme dans la formule pieuse et dès lors, celle-ci perd son caractère religieux et doit être notée par le folkloriste.

Le clergé catholique est d'ailleurs le premier à condamner la plupart de ces oraisons, qui ressemblent étrangement à des formules d'exorcismes.

*Les Heurieux secrets* donnent d'abord une « prière » pour arrêter le sang de quelque coupure que ce soit » et de toutes sortes de plaies » puis, une « oraison » pour les rhumatismes et autres douleurs, » une « prière pour la teigne, » une « oraison pour couper » et guérir les fièvres » et la singulière oraison qui suit « pour guérir promptement la colique : »

Mettez le grand doigt de la main droite dans le membral et dites Marie qui êtes Marie ou colique, passion qui est entre mon foie, mon cœur, ma rate et mon poulmon arrête au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Dites trois Pater et trois Ave et nommez le nom de la personne en disant Dieu l'a guérie, Amen.

L'oraison suivante, « pour toutes sortes de brûlures » est très répandue. (4)

Par trois fois différentes, vous soufflez dessus en forme de croix, et dites, Feu de Dieu, perds ta chaleur comme Juda perdit sa couleur quand il trahit N. S. au Jardin des Oliviers, et nommez la nom de la personne en disant Dieu ta guérie par sa puissance sans oublier la neuvaine à l'intention des cinq plaies de N. S. Jésus-Christ, Ainsi-soit-il.

Cette « oraison » à Saint Antoine de Padoue, pour « retrouver perte et autres besoins de chaque jour, » nous semble avoir été rimée jadis :

Père et patron St-Antoine de Padoue qui vous invoque au besoin vous évite le péril de mort et de calamités, de leprose, fièvres et autres infirmités, remède à mort subite et peste en terre et mer, cesse foudre et tempête, pour retrouver toutes choses perdues de bonne œuvres sont par vous défendues et bien souvent aux pauvres innocents faites gagner procès, tous contents jeunes et vieux qui vous ont recours à leur besoins vous donnez tout secours. Priez pour nous qu'en sortant de ce monde nous allions fêter tous les saints à la ronde dans le ciel en joie, paix durable toujours en repos délectable. Ainsi-soit-il.

Après des « prières pour dissiper les mauvais esprits » et des oraisons « pour la parfaite guérison » du charbon » et « pour nous préserver des nuées, » nous trouvons la formule suivante « pour les maux » d'yeux : »

Bienheureux St-Jean passant par ici trouva trois Vierges sans son chemin leur dit que faites vous ici. Nous guérissions de la maille. Guérissez vierges gruez-vous. O œil ou les yeux de N. S. faisant le signe de la croix et soufflant l'œil on dit maille feu ou ce que ce soit ongle graisse ou assignée. Dieu te commande de n'avoir plus de puissance sur cet œil que les juifs le jour de Pâques sur le corps de N. S. Jésus-Christ, puis on fait le signe de la croix en soufflant dans les yeux de la personne disant Dieu l'a guérie. Ne pas oublier la neuvaine à l'intention la bienheureuse Sainte Claire.

(1) Cette prière m'a été signalée également par une autre personne.  
(2) En wallon *Bayne-clau*.  
(3) A Gosselies c'est un oignon qu'on enfouit, après l'avoir coupé en deux et frotté sur le porreau.  
(4) Nous l'avions notée différentes fois avant de la retrouver ici et de la retrouver, presque textuellement, dans *Méusine* I p. 400 (superstitions médicales de la Franche-comté, par P. Bonnet).

Or, dans une prière, recueillie en Franche-comté, pour guérir « une infinité d'ophtalmiques, »

Les trois Marie  
Ont rencontré le bon Jésus. (1)

N'y a-t-il pas entre ces deux rencontres un rapprochement intéressant à noter ?

Les autres prières des *Heurieux secrets* sont destinées à guérir « les tranchées des chevaux, les chancre et les entorses (sic). »

Nous citerons, en terminant, la « prière à Ste-Appoline » line pour la guérison des maux de dents : »

Sainte Appoline arrive sur la pierre de marbre, Notre-Seigneur passant par là lui dit : Appoline que fait-tu là ? Je suis ici pour mon chef pour mon mal de dent, répond elle. Appoline retourne chez toi, si c'est un ver, il crèvera, si c'est une goutte de sang, elle tombera. Dites cinq Pater et cinq Ave en l'honneur des cinq plaies de N. S. Jésus-Christ. Faites le signe de la croix sur la joue en face du mal que l'on ressent en disant Dieu l'a guérie par sa puissance.

A propos du ver dont il est question dans cette formule, nous trouvons le renseignement suivant dans le travail déjà cité de M. Bonnet sur les superstitions médicales de la Franche-comté : (2)

On attribue beaucoup de maladies aux vers. La carie dentaire, par exemple, est produite par un petit ver blanc qui se creuse un réduit dans l'ivoire d'une dent, où il tараoud, où il fait souffrir, et d'où on le peut déloger au moyen de fumigations de graines de jusquiame. On brûle ces graines vénéreuses sur des charbons, et on reçoit la fumée en tenant la bouche ouverte ; et on voit tomber les petits vers blancs. C'est une croyance qui existe aussi chez les Arabes de la Kabylie..... (3)

Il paraît que la brochure dont nous nous occupons est assez répandue : on la connaît notamment à Gosselies, mais il ne nous a pas été possible, jusqu'ici, de nous en procurer un exemplaire venant de cette région.  
G. WILLAME.

- (1) *Méusine* I p. 399 id.  
(2) *Mé.* I p. 354.  
(3) *Une mission médicale en Kabylie*, par L. Leclerc (1863).

#### Enigme par Chaud Colas.

Ça fond, ça durcit,  
Ça sent et ça luit,  
Ça s'extrait aussi.  
En ai-je assez dit ?

#### Solution de l'anagramme.

Je suis ce qu'il y a de plus doux et ce qu'il y a de plus dur.  
MIEL, LIME.  
Ont deviné : Totor et choumaque et Taji l'perriqui.

#### ETAT-CIVIL DE NIVELLES DU 15 AU 22 FÉVRIER 1890.

NAISSANCES. — Léon-Céleste-Adhémar-Joseph-Gh. Riche-lot. — Marie-Louisa-Julia-Gh. Michel. — Madeleine Lefebare. — Léonie Michel. — Laure-Jeanne-Gh. Leherste. — Jeanne-Louisa-Léontine-Gh. Leherste. — Emile-Désiré-Henri-Gh. Dubray. — Léona-Marthe-Gh. Depriez. — Jean-Baptiste-Vital Brouel.

MARIAGES. — Alexandre-Gh. Voituron, 24 ans, ouvrier ardoisier avec Joséphine Heuberg, 17 ans, journalière. — Floribert-Joseph Brabant, 25 ans, mouleur en fer à Ittre avec Mathilde-Josephine-Gh. Gréer, 22 ans, servante. — Ernest Dupuis, 27 ans, buissier de salle à Bruxelles avec Albertine-Marie-Gh. Tamine, 22 ans, sans profession.

DÉCÈS. — Henri-Joseph Brabant, 70 ans, sans profession, époux de Sydonie-Gh. Michel, décédée B<sup>d</sup> de la Batterie. — Stéphanie-Marie-Gh. Deuer, 27 ans, sans profession, épouse de Herman Joseph Féron, décédée B<sup>d</sup> de la Fleur de Lys. — Collette Hanne, 52 ans, rentière, veuve de François-Hubert Englebienne, décédée place de l'Esplanade. — Adrien-Michel Delbecq, 83 ans, rentier, veuf de Marie-Catherine-Joseph Carlier, décédé rue de Mons. — Antoinette Anciaux, 60 ans, cabaretière, épouse de Floris Roulet, décédée rue de Mons. 3 enfants au-dessous de 7 ans.

#### Ville de Nivelles.

#### CONSTRUCTION

### D'UNE SALLE DE FÊTES.

L'Administration communale recevra jusqu'au 27 février courant, à 3 heures de relevée, les soumissions pour la construction d'une *Salle de Fêtes*.

Les plans, devis estimatif et cahier des charges sont déposés au Secrétariat communal depuis le 17 février.

Le montant du devis s'élève à cent quinze mille francs.

#### Madame C. BOGAERTS,

RUE AUGUSTE ORTS, 18, en face de la Bourse,  
— BRUXELLES. —

CONSOMMATIONS DE 1<sup>er</sup> CHOIX.

Étude de Maître CASTELAIN, notaire à Nivelles.

Le dit notaire Castelain vendra publiquement :

Le lundi 24 février 1890, à 2 heures, chez Max. Gossieau, au lion belge, à Nivelles, à la requête de M. Grégoire Gossieau et de ses enfants,

### UNE JOLIE MAISON

située rue de l'Étuve en cette ville, joignant M. Hautain et M<sup>lle</sup> Holoiffe.

Le jeudi 27 février 1890, à une heure, à la requête de J.-B. Arnould, à Baudémont sous Ittre, les

### Objets Mobiliers

garnissant sa demeure.

Le vendredi 28 février 1890, à 2 heures, chez Félix Bruynbroeck, cafetier, près de la gare à Rebecq-Rognon, le dit notaire vendra publiquement, par devant M. le juge de paix du canton,

### Une Maison et Grange

situées à Rebecq-Rognon, joignant le chemin du Marais, Scaille, Gailly, Pauline Jaumotte et Minne.

Le lundi 10 mars 1890, à une heure, chez M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> Dubois-Limbourg, hôtelière à Ittre, à la vente publique des

### IMMEUBLES

suivants, situés en cette commune :

1. Une terre, près de la ferme de Hongrée, contenant 66 ares 80 centiares.
2. Un verger, près de Buré et de la ferme de Houdenge, grande 48 ares 30 centiares.
3. Une terre, au champ d'Huleu, grande 32 ares 70 centiares.

Étude de Maître A. DELBRUYÈRE, notaire à Nivelles.

A louer pour le 1<sup>er</sup> mars 1890,

### Une Maison avec Jardin,

sise rue Gillard-Heppe, à Nivelles, occupée par M. Vereist.

pour le 13 septembre 1890

### UN HERITAGE

sis à Baulers, avec prairies et terres le tout d'une contenance de 7 hectares 82 ares 95 centiares. — Occupé par Adolphe Saintes.

Pour les conditions s'adresser en l'Étude du dit notaire.

A VENDRE OU A LOUER :

**Grange**, rue de Bruxelles; grande **Maison**, rue S<sup>te</sup> Anne et plusieurs petites Maisons.

S'adresser à M<sup>me</sup> Huet-Lisart.

#### INAUGURATION

DU

### PALAIS DES MOULES.

L'Carabinier Laurent a l'honneur d'informer tous les bons vivants de Nivelles et des environs, qu'il ouvrira dimanche son nouvel établissement **rue des quatre Saïas**.

Malgré la richesse des installations les prix seront les mêmes qu'à son établissement de la **rue de Bruxelles**.

Ces deux succursales resteront ouvertes toute la nuit de dimanche et de mardi.

On y trouvera des moules délicieuses et des harengs succulents. — Qu'on se le dise.

### L. COLINET & J. THEYS

MAÎTRES DE CARRIÈRES

A FELUY-ARQUENNES.



Spécialité de Monuments funéraires en tous genres

Grilles d'entourage, Caveaux de famille,

CROIX MORTUAIRE DEPUIS 50 FRANCS, ETC.

Bureaux : 65, Grand'Place, à NIVELLES.

GRAND'PLACE  
A  
NIVELLES

ARTHUR SEMAL

AUX FORGES  
DE  
VULCAIN

**ATELIER POUR LA CONSTRUCTION DE SERRES,**  
Grillages, Chenils, Faisanderics.  
*Poêles en tous genres, Cuisinières ordinaires, Cuisinières à cuire le pain.*

**ON SE CHARGE DE TOUTES LES RÉPARATIONS**  
pour ce qui concerne la serrurerie, poêlerie, etc., à des prix très-modérés.

ARTICLES POUR BATIMENTS : POUTRELLES, ANCRÉS, ETC.

**VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS**  
pour hommes, dames et enfants.

DRAPERIES ET NOUVEAUTÉS.

**V. PLISNIER-PONCELET,**  
GRAND'PLACE, 17, NIVELLES.

**SAISON D'HIVER 1889-1890.**

Pardessus demi-saison pure laine	depuis frs 14,75
» Moscou doublé satin	» 15,00
» Beaver doublé satin très soigné	» 25,00
» Cheviot et fantaisie	» 20,00
» pour enfants	» 8,00
Costumes pour hommes	» 15,00
» » enfants	» 5,00
Pantalons	» 5,00

VÊTEMENTS SUR MESURE EN DIX HEURES.  
**FAÇONS GARANTIES.**

**CHOCOLAT.**

De tous les aliments, celui qui se prête le mieux aux falsifications, c'est le CHOCOLAT. Aussi, si vous êtes soucieux de votre santé, vous n'emploierez plus que les marques :

**PELERIN, RUELLE & Cie**  
dont la pureté est garantie par la maison.

Enveloppe rouge, les 500 grammes,	fr. 1,60
» verte, » » » »	» 1,75
» mauve, » » » »	» 2,00
» blanche, » » » »	» 2,50
Boîte brune, » » » »	» 1,75
» mauve, » » » »	» 2,00
» blanche, » » » »	» 2,50
» avec ruban, » » » »	» 3,00

Pour les enfants, demandez le chocolat du « *Bataillon Scolaire* », à 50 c<sup>ts</sup> la tablette de 125 grammes.  
N. B. — Tous les chocolats que nous recommandons portent notre marque.  
Dépôt chez **Hancart-Grégoire, 7, rue de Mons, 7, à Nivelles.**

**Change, fonds publics, coupons**  
ORDRES DE BOURSE  
*Commission un franc par mille*  
**EDOUARD ATQUET**  
RUE DE BRUXELLES, 18,  
vend les lots de Bruxelles et d'Anvers par douze versements mensuels de fr. 8,60.

**HOLOFFE-DUBOIS**

MAÇON-ENTREPRENEUR  
Boulevard des Arbalétriers, Nivelles.

**CARREAUX ET PAVÉS CÉRAMIQUES**  
pour cours, cuisines, porches, trottoirs, écuries, etc.  
Pavés en grés de Loupoigne.

BRIQUES, BRIQUETTES, CARREAUX, ETC., DE BOON ET D'HESSUYÈRES.  
**BRIQUES DE TUBIZE POUR PAREMENTS.**

**BRIQUES RÉFRACTAIRES.**  
CHAUX-CIMENTS, PLÂTRES & POILS BATTUS.  
Pavements en ciment comprimé.

Tuyaux, Condes, Embranchements, Syphons,  
Vases de latrine en grés vernissés.

**Vins et Spiritueux**  
Produits garantis purs et de provenance directe

**LÉON VINCLAIRE-RUCLOUX**  
33, GRAND'PLACE, NIVELLES.  
Champagne Charles RIVART, Reims

**CORSETS SUR MESURE.**  
*Dessart-Hauchamps, rue de Soignies, 1,*  
(en face de la rue du Béguinage).

**Nouvelle Invention**  
**SONNERIE PNEUMATIQUE**  
Remplaçant la sonnerie électrique  
**PLACEMENT A TOUT ÉTAGE**

**OCT. LEHERTE**  
SERRURIER-POËLIER, BREVETÉ  
Médaille à l'Exposition de Nivelles, 1887  
FAUBOURG DE NAMUR, NIVELLES

fabricant de serres, poêles, cuisinières, chassis de couche, grillages, volières, meubles de jardins, grilles, tables, gloriolles, poulaiers, douches en cuivre et en fonte, fauteuils à tente se repliant avec grande facilité (nouveau système).

**PRIX MODÉRÉS.**

Calorifères de construction.  
Sonneries électriques et pneumatiques.  
Ouvrages de poêlerie, serrurerie et ferronnerie.

Rue de Charleroi, 5, NIVELLES.  
**MAISON FRANÇOIS GAILLY,**

Dépôt de paillassons de toutes dimensions à des prix exceptionnellement avantageux.

**R. LECOMTE-CASTELLE**  
TAPISSIER-GARNISSEUR  
7, rue de Soignies, Nivelles.

Papiers peints, tapis de pieds et de tables, rideaux, stores, toiles américaines, linoléum et cuirs cirés.  
Accessoires pour tout ce qui concerne la garniture.  
**SPÉCIALITÉ DE CHAMBRES FUNÉBRES.**

**MAISON**  
**R. FROMENT-ROUSSEAU**  
MENUISIER-ENTREPRENEUR  
34, Faubourg de Namur, 34, Nivelles.

MACASIN DE MEUBLES, GLACES & TOURNAGES.  
**PORTES ET CHASSIS.**  
AMEUBLEMENTS D'ESTAMINET & USTENSILES DE MÉNAGE.  
**Étuves et Cuisinières.**  
Literies, couilts, laines, flocons et voitures d'enfants.

**GOUTEZ LE BON TABAC**  
et les fins cigares  
de **JEAN SCHOLTUS**  
ANCIENNE MAISON DERNIS  
Rue de Bruxelles à Nivelles.

**A L'ABONDANCE**  
PATISSERIE CONFISERIE.

Grande spécialité d'articles chocolat, crème et sucreries pour revendeurs. — Gros et détail.

**LOUIS HANCART-GRÉGOIRE**  
Rue de Mons, 7, Nivelles.

Chocolat de l'Union des pâtisseries et de toutes marques — Fabrique de couques Dinant et Rheims — Dragées pour baptêmes — Cartonnages — Tartes, tourtes, gâteaux, pièces montées — Biscuits anglais, comestibles, etc.

**Vente de Parapluies et Ombrelles**  
Réparations et recouvrements  
**A DES PRIX MODÉRÉS.**  
**JEAN ANDRIEU**  
CHAUDRONNIER ET RÉTAMEUR  
rue des Brasseurs, 29, Nivelles.

**Compagnie belge**  
DES  
**PROPRIÉTAIRES RÉUNIS**  
FONDÉE EN 1821

pour l'assurance à primes contre l'incendie.  
Agent principal *Fred. WILLAME, rue de Bruxelles à Nivelles.*

**ETRENNES** FIN DE SAISON **ETRENNES**

**MAISON F. ROMBOUTS,**  
rue Ste-Geotrude, 18, NIVELLES.

**VENTE AU PRIX D'INVENTAIRE.**

**DÉTAIL.**

A l'occasion de cette mise en vente, je ne saurais assez engager les personnes vraiment soucieuses de leurs intérêts, à profiter de ces occasions lors même que ne se représentent que très rarement. Différents lots de marchandises sont vendus avec un rabais de 25 à 30 p. 0/0. En plus de ces avantages incontestables, j'offre à titre d'étrennes, 10 p. 0/0 sur tous les achats; cela pendant un mois seulement.

**Aperçu de quelques occasions :**

Pardessus moskova noir ou bleu, doublés Tartan, col velours soie au prix extraordinaire de 18,50	depuis 14,00
Pardessus moskova noir, brun, bleu ou vert, doublé satin fr. qualité, col velours soie de Lyon, valeur 55 fr. au prix de 38 francs.	» 3,75
Costumes complets pour hommes	» 4,75
Pardessus à pélerine	» 7,50
Pantalons pure laine	» 1,50
Pardessus pour enfants	» 3,50
350 Gilets fantaisie haute nouveauté	» 3,50

**DEUIL EN 6 HEURES. — PANTALONS EN 4 HEURES. — CONFIANCE. — PRIX FIXE.**

Nivelles, imprimerie Maurice BERNIER